

---

## BIENVENUE A L'IUT DE COLMAR !

---



Nous sommes  
heureux de vous  
accueillir sur nos  
Campus !

**Vous trouverez dans ce guide de nombreuses informations utiles pour préparer votre **rentrée** et procéder à votre **inscription administrative** :**

- [En page 1](#) : Des informations utiles concernant le logement et la vie étudiante
- [En page 2](#) : Les étapes pour procéder à votre inscription administrative
- [En page 3](#) : Le plan d'accès aux Campus colmariens
- [En page 4](#) : Les dates de rentrée de toutes nos formations (BUT et LP)
- [En page 5](#) : Une note du bureau des stages
- [En page 6](#) : Une note d'information relative aux traitements des données à caractère personnel



---

## INFORMATIONS UTILES

---

**Attention, certains enseignements pourront avoir lieu à distance. Nous vous recommandons de vous équiper d'un ordinateur muni d'une caméra et de son audio pour pouvoir suivre les enseignements.**

### LOGEMENT

Des offres de logement peuvent être consultées sur le site de [pôle habitat](#) ainsi que sur [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)  
**Attention** : 2 sites pour l'IUT de Colmar – Grillenbreit et Biopôle. Consulter le plan avant de réserver votre logement : <https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/contacts-acces/>

- **RESTAURANT UNIVERSITAIRE** : Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site du [CROUS de Strasbourg](#). Votre carte d'étudiant ([Pass Campus](#)) comporte un porte-monnaie électronique et vous donne accès au restaurant universitaire.
- **SOCIAL ET SANTE** : Un médecin, une infirmière, une assistante sociale et un psychologue sont à votre disposition au service de médecine préventive durant l'année universitaire. [Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)
- **BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE** : Les modalités d'accès vous seront indiquées à la rentrée. [Plus d'informations ? Cliquez ici !](#)
- **CHARTE INFORMATIQUE DE L'UHA** : Nous vous invitons à prendre connaissance de la « [charte liée à l'utilisation des ressources informatiques de l'UHA](#) » avant votre inscription.
- **APPRENTISSAGE** : Les réponses à toutes les questions que vous-même ou votre futur employeur pourriez vous poser sur l'apprentissage sont à votre disposition sur le site du CFAU, centre de formation d'apprentis universitaire : [www.cfau.fr](http://www.cfau.fr).
- **STAGES** : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du bureau d'aide à l'insertion professionnelle et des stages ([BAIPS](#)).  
Les offres déposées par les entreprises sur la plateforme [Career Center](#) sont consultables via le portail de l'UHA [e-services](#) (Un mail vous permettant d'effectuer votre première connexion sur le portail vous parviendra après votre inscription sur l'adresse fournie lors de celle-ci).

**N.B.** : nos formations ne nécessitent pas l'achat de manuels scolaires

---

## ETAPES INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

---

### Étape 1 - Acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Rendez-vous sur le site [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

### Étape 2 - Inscriptions administratives

Veillez consulter les démarches à suivre sur le site web. Attention, à la fin de cette étape n'oubliez pas de télécharger votre récapitulatif d'inscription. Ce dernier contient votre **numéro d'étudiant** qui vous permettra d'accéder à l'étape 3 de votre inscription.

#### Pour l'inscription en BUT et en Licence professionnelle

Les étudiants en contrat de professionnalisation (formation continue), les étudiants qui ont demandé une année de césure sur Parcoursup et les étudiants hors procédure doivent, pour procéder à leur inscription administrative, contacter le service de la scolarité à l'adresse suivante : [scolarite.iutcolmar@uha.fr](mailto:scolarite.iutcolmar@uha.fr)

### Étape 2 - Réinscriptions ou première inscription en BUT 2<sup>ème</sup> année

Veillez consulter les démarches à suivre sur le site web. Ouverture du site le 16 août 2022

### Étape 3 - Dépôt des pièces justificatives :

Suivez les indications du site web en vous munissant de votre numéro d'étudiant qui figure sur votre récapitulatif d'inscription.

### Informations complémentaires

Attention, soyez vigilant lors de la saisie de votre adresse mail, cette dernière vous permettra de recevoir vos identifiants UHA afin d'accéder au e-services de l'université.

---

**PLAN D'ACCES AUX CAMPUS COLMARIENS  
ET PLAN DU CAMPUS DU GRILLENBREIT**

---

Rendez-vous sur notre site internet : <https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/contacts-acces/>

**DATES DE RENTREE**

	Formation		Date, heure et lieu de rentrée		
CJ	BUT - Formation à temps plein	1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Amphi F (bât. F)
	BUT - Formation à temps plein	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	8h	Amphi G (bât. G)
	BUT - Formation par alternance	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	8h	Amphi G (bât. G)
	LP Assurance, banque, finance		05/09/2022	9h	Bâtiment F Salle F 013
	LP Métiers de l'immobilier		05/09/2022	10h	Bâtiment G Salle G 102
GB	BUT - Formation à temps plein	1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	10h	Campus du Biopôle Bâtiment A Amphi
	BUT - Formation à temps plein	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	10h	Campus du Biopôle Bâtiment A Amphi
	BUT - Formation par alternance	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	10h	Campus du Biopôle Bâtiment A Amphi
	LP Bio-industries et bio-technologies		19/09/2022	9h	Campus du Biopôle Bâtiment A
MT2E	BUT - Formation à temps plein	1 <sup>ère</sup> année	05/09/2022	10h30	Amphi H 004
	BUT - Formation à temps plein	2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	10h	Amphi H 004
	BUT - Formation par alternance	1 <sup>ère</sup> année	05/09/2022	8h30	Bâtiment H Salle H 105
	BUT - Formation par alternance	2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	10h	Amphi H 004
	LP MEEGC - Expertise thermique et Efficience énergétique		05/09/2022	14h	Bâtiment H Salle H 104
HSE	BUT - Formation à temps plein	1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Bâtiment A salle A 024
	BUT - Formation à temps plein	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	13h45	Bâtiment A salle A 024
	BUT - Formation par alternance	1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Bâtiment A salle A 024
	BUT - Formation par alternance	2 <sup>ème</sup> année	05/09/2022	13h45	Bâtiment A salle A 024
	LP Sécurité des biens et des personnes - AQSEE		01/09/2022	8h15	Bâtiment A, Salle A 208
RT	BUT - Formation à temps plein	1 <sup>ère</sup> année	05/09/2022	10h	Amphi F (bât. F)
	BUT - Formation à temps plein	2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	8h30	Amphi F (bât. F)
	BUT - Formation par alternance	2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	8h30	Amphi F (bât. F)
	LP MRIT - Administration et sécurité des réseaux		19/09/2022	8h15	Amphi F (bât. F)
	LP MRIT - Administration des réseaux multimédia		19/09/2022	8h15	

TC	BUT - Formation à temps plein		1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	BUT - Formation à temps plein		2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	BUT - Formation par alternance		1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	BUT - Formation par alternance		2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	IBM - BUT	Franco-germano-suisse	1 <sup>ère</sup> année	26/09/2022*	Votre convocation vous parviendra par courriel début septembre		
	IBM - BUT		2 <sup>ème</sup> année	26/09/2022	A la FHNW de Bâle (mail ultérieur)		
	Tec2tour - BUT	Franco-allemand	1 <sup>ère</sup> année	06/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	Tec2tour - BUT		2 <sup>ème</sup> année	02/09/2022	9h	Amphi G034 (bât. G)	
	LP Métiers du tourisme - Conduite de projets touristiques				05/09/2022	8h15	Bâtiment G salle G 108
	LP Technico-commercial				01/09/2022	10h	Bâtiment G salle G 111
	LP Commercialisation des produits alimentaires : Vins et commerce				02/09/2022	9h	Bâtiment F salle F 009

\* Le séminaire d'intégration IBM1 aura lieu à Mittelwihr (les informations pratiques vous parviendront début septembre)

[Revenir au sommaire](#)

## Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle et des Stages

Affaire suivie par  
B.A.I.P.S (tél : 03.89.33.66.81)  
et  
Service des affaires juridiques

### NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DEVANT PARTIR EN STAGE.

Vous partez en stage et devez fournir un certain nombre de documents à votre secrétariat afin que ce dernier se déroule de la meilleure façon possible et que votre protection soit assurée.

Vous devez souscrire une assurance « **responsabilité civile** » et produire une attestation de celle-ci à votre secrétariat qui vous délivrera alors votre convention de stage.

Cette attestation devra être établie au nom de l'étudiant bénéficiaire et couvrir :

- La totalité de la période de stage
- L'activité « stage »
- L'activité « stage à l'étranger » si tel est votre cas
- Les dommages provoqués de votre fait sur les lieux d'activité de votre stage.

Ces mentions peuvent être rajoutées « à la main », l'assureur devra alors signer à côté de ces ajouts pour en assurer la validité.

**Le départ en stage ne pourra avoir lieu qu'après avoir remis auprès de la scolarité, l'ensemble des documents requis et complets.**

*Le BAIPS et le service des affaires juridiques de l'UHA.*

**NB : De nombreuses informations sont disponibles sur le site du [BAIPS](#).**

## **INSCRIPTIONS 2022 – 2023**

### **NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX TRAITEMENTS DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

<https://www.iutcolmar.uha.fr/index.php/formations/candidatures-inscriptions/inscription/>